



L'an deux mille vingt-quatre, le huit août, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le trente-et-un juillet, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoint au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, LAOUFI Nadia, MACHERAT Martial, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, STAROPOLI Michel

Absents représentés : Pouvoir de Cenci Antoine à BOCHATON Maryse ; GERNAIS Benjamin à MOENNE Monique ; de MILESI Gérard à GOY Corinne ; de PILLET Isabelle à GOY Francis ; de VIGNY Gérald à Pochat-Baron Pascal ;

Absents : GAVARD-PERRET Alexandre, LAVERRIERE Magali, VAUR Florence

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Nadia LAOUFI est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 18
Représentés : 5
Votants : 23

Délibération n° D2024_062- FINANCES

Convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien avec le Conseil Départemental pour les travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales sur la route des Maillets

Le Conseil départemental a émis un avis favorable sur les dispositions techniques du projet de d'un réseau d'eaux pluviales sur la route des Maillets-RD200C.
La maîtrise d'ouvrage et le financement de l'ensemble de l'opération sont assurés par la Commune.
Afin de définir les modalités techniques, financières et administratives liées à la réalisation de l'opération, une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien est proposée par le Conseil départemental

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien pour les travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales sur la route des Maillets – RD200C
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention

VOTE	POUR	23
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal Pochat-Baron

La secrétaire de séance
Nadia Laoufi

